



Syndicat National du
Commerce de Détail et de la
Distribution



VOS CONTACTS

VOTRE DÉLÉGUÉ
SYNDICAL CENTRAL
Saviel France



BOUCHARDON Kévin
TÉL 06 75 26 58 19
kevin.bouchardon@gmail.com

VOTRE DÉLÉGUÉ SYNDICAL
CENTRAL SUPPLÉANT

JACQUEMET Cyril



ACCÈS À
NOTRE SITE
INTERNET

ET ADHÉSION EN LIGNE

www.cfecgc-sncdd.org



SNCDD CFE-CGC



REVENDEICATIONS NAO 2025

Revendications salariales

- 2,2 % d'augmentation générale pour les Ouvriers/Techniciens/Agents de maîtrise sur la **nouvelle grille** relative à la revalorisation des salaires minima au 1er janvier 2025 de notre convention collective où **4 % sur la grille en place**
- 2,2 % d'augmentation individuelle sur l'ensemble des salaires cadres (**Enveloppe globale**)
- Passage de l'ancienneté des cadres à 15 % au même titre que l'ensemble des employés SAVIEL FRANCE
- Redistribuer les primes de saison non acquises à l'ensemble des bénéficiaires
- Prime de 80€ brut pour les forfaits jours venant travailler exceptionnellement le dimanche
- Prime du samedi (de 30€ à 40€)
- Prime cooptation pour les cadres

Revendications sur la qualité de vie au travail

- Passage à 12 RTT Annuel
- CET : Avoir la possibilité de prendre 1 par 1
- Prime médailles du travail ; 40€ supplémentaire par échelon

Revendications sociales complémentaires

- Monétisation de 5 RTT issus du compte CET
- Carte restaurant, répartition à 70 employeur 30 salarié au lieu de 60/40 actuellement
- 1 jour d'ancienneté tous les 5 ans dès 20 ans d'ancienneté
- Prime de transport 300€ (Plafond de l'URSSAF)

Instauration d'une clause de revoyure

- Une clause de revoyure après deux augmentations successives du SMIC

La délégation CFE-CGC et le délégué syndical central
BOUCHARDON Kévin.

LA CFE-CGC, "LA VOIX DE L'ENCADREMENT"